

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 Avril 2022 à 20 H 30

Le douze Avril deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 5 avril 2022.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Quatorze) :

M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Caroline MUSCELLA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT, M. Régis BABOIS, M. Jean-Marie DUPLAY

Absents(tes) au moment du vote (Cinq dont quatre pouvoirs) :

M. Yves DELORME

Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à M. Pascal DANCETTE

M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT

Mme Catherine JEANTROUX donne pouvoir Mme Nadine EUKSUZIAN

Mme Marine BEGUE donne pouvoir à Mme Marine MATA

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

Délibération n° 2022.031 : Rénovation Verrières des Cordeliers – Demande de subvention auprès de la Préfecture du Rhône au titre de la DSIL 2022 et du Conseil Départemental du Rhône -Rénovation énergétique des bâtiments

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante que la collectivité a pour projet la rénovation énergétique du bâtiment communal dénommé « Verrière des Cordeliers » et qu'il convient de solliciter la Préfecture du Rhône au titre du DSIL 2022 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ainsi que le Conseil Départemental du Rhône pour l'attribution d'une subvention concernant ces travaux d'un montant de 883 197.00 € HT soit 1 059836.40 € TTC.

Suite....



Dépenses	Montant HT	Montant TTC
Honoraires	85 197.00 €	102 236.40 €
Reprise de l'ensemble du réseau électrique à ce jour hors norme	83 350.00 €	100 020.00 €
Rénovation de la chaufferie et mise en place d'une ventilation double flux	150 000.00 €	180 000.00 €
Changement de toutes les menuiseries y compris les sheds et création d'une paroi vitrée de séparation avec la Verrière	301 000.00 €	361 200.00 €
Changement des bacs acier de toiture et renforcement de l'isolation	79 000.00 €	94 800.00 €
Isolation thermique par l'extérieur	110 000.00 €	132 000.00 €
Panneaux photovoltaïques	74 650.00 €	89 580.00 €
Total	883 197 .00 €	1 059 836.40 €

Plan de financement

Subvention DSIL	50 %	441 598.50 € HT
Subvention Département	30 %	264 959.10 € HT
Autofinancement	20 %	176 639.40€ HT
Total	100%	883 197.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de rénovation énergétique du bâtiment communal dénommé « Verrière des Cordeliers » pour un montant de 883 197.00 € HT soit 1 059 836.40 € TTC
- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès de la Préfecture du Rhône au titre de la DSIL à hauteur de 50 % soit un montant de 441 598.50 €
- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Rhône à hauteur de 30 % soit un montant de 264 959.10 €



Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 12 Avril 2022

Le Maire,
Marc **DELEIGUE**

Transmis en Préfecture le : 27 AVR. 2022

Affiché le : 03 MAI 2022